

Le 23 Mai 2011

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Seignanx
Maison Clairbois
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX

Monsieur le président,

Lors du dernier conseil communautaire, Mr LESPADÉ, Maire de Tarnos, a exprimé, au nom de tous les élus délégués communautaires communistes et républicains tarnosiens, sa défiance à l'égard des conditions d'élaboration du budget primitif communautaire pour l'année 2011 en s'abstenant. Ceux-ci avaient déjà montré la même défiance l'année précédente en votant « contre » le budget communautaire 2010.

La préparation et le vote du budget constituent un acte important qui scelle l'unité d'une majorité communautaire.

Les remarques diverses et variées tout au long de ces 3 années concernant la gouvernance et le travail communautaire auquel d'après leurs dires ils n'étaient pas associés, leurs réflexions selon lesquelles le président de la communauté de communes ainsi que les « petits maires » comme ils les nomment n'avaient pas les compétences nécessaires pour gérer une communauté de commune de cette envergure et que de ce fait la présidence revenait au Maire de la commune la plus importante du canton en l'occurrence Tarnos, étaient infondées, inacceptables et injurieuses..

De multiples réunions ont en effet précédé la séance du conseil communautaire (commissions, groupes, réunion en bureau communautaire) au cours desquelles vous avez pu débattre de ce budget prévisionnel.

Par ailleurs, les accusations portées en séance publique du conseil municipal de Tarnos du 7 avril par un adjoint du groupe du Parti Communistes et républicains et délégué communautaire mettant en cause l'honnêteté non seulement du Président de la Communauté des Communes et des élus, mais également l'intégrité des employés et leurs compétences, allant jusqu'à parler publiquement « d'escroquerie », sont très graves.

Elles s'ajoutent aux critiques et oppositions nombreuses que le Maire de Tarnos et les élus de son groupe ont commencé à rendre publiques suite à votre élection à la présidence de la Communauté des Communes du Seignanx.

Mr le Président dans la lettre du 06 janvier 2010 que Mr LESPADÉ vous a adressée, il a évoqué sans détours l'inopportunité politique de la TPU, la précipitation à son vote, l'absence de méthode de travail et enfin, votre carence . Mr LESPADÉ a également écrit et dit dans les médias ou publications municipales et ce, à plusieurs reprises, que la Communauté de Communes avait un problème de gouvernance, et que le président (et sous entendu les élus et les employés) n'avait pas la capacité de gérer les finances de notre Communauté de Communes.

De plus, comment peut-on se considérer dans une majorité et instruire un procès au Tribunal Administratif, contre la gestion de cette même majorité. Car l'affaire judiciaire en question oppose la ville de Tarnos à la Communauté de Communes du Seignanx sur l'instauration de la TPU, suite à la décision du Conseil Communautaire du 25/11/2009. Ceci est une entrave au bon fonctionnement de la Communauté de Communes du Seignanx et nuisible aux relations personnelles entre élus.

Conscient de la diversité de notre équipe, de certaines divergences dans nos analyses et de nos positions, notamment sur le dossier stratégique de la « taxe professionnelle unique », vous avez été patient Mr le Président, en espérant que nous pourrions poursuivre le travail en commun.

Au regard de l'insistance, peut-être de la formalisation toujours plus solennelle des critiques, vous avez Mr le Président demandé au Maire de Tarnos s'il se considérait dans l'opposition, ce à quoi il a répondu « Non je suis simplement opposé ».

Opposé à la construction de la maison de retraite, opposé au CIAS, opposé aux pistes cyclables, opposé aux transferts de voies, au final opposé à tout avec un leitmotiv : tout bloquer !

A ces critiques, s'ajoute le désir soudain de faire exploser la Communauté De Communes du Seignanx en rejoignant la Communauté d'agglomération bayonnaise. Après une réunion publique le 4 mai où les Tarnosiens se sont montrés plutôt favorable à un maintien dans le Seignanx, le 5 mai le préfet des Pyrénées Atlantiques a refusé d'inscrire la commune de Tarnos dans le schéma départemental.

Le 11 mai le Maire de Tarnos a signifié à 3 élus socialistes sur les 8 signataires d'une déclaration et s'étant abstenus pour le vote du budget, qu'il leur « confisquait » TOUTES leurs délégations. Etrangement ces seuls élus concernés étaient les 3 délégués communautaires. L'information leur a été transmise par courrier en date du 9 Mai 2011, remis en main propre par un officier assermenté de la police municipale, courrier qui leur signifiait que depuis la veille, c'est à dire le 10 mai, leurs délégations leur étaient retirées. Aucune réunion de concertation, pas même un avertissement de ce qui les attendait. En un mot, il leur a été impossible de s'expliquer.

Devant une telle attitude, il apparaît évident que Mr le Maire de Tarnos et les élus communistes et républicains tarnosiens, se sont inscrits clairement dans l'opposition de la Communauté de Communes du Seignanx. Nous considérons donc que les vice-présidences doivent leur être retirées ainsi que TOUTES les délégations aux différentes commissions intercommunautaires.

Nous vous demandons de mettre à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 25 Mai, le retrait des délégations aux élus communistes et républicains tarnosiens par l'application des articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

Mr le Président nous avons l'intention de lire ce courrier lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire. Vous n'ignorez pas Mr le Président que ce sera notre dernière apparition dans le dit conseil.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Mr le Président, nos respectueuses salutations.

Les élus communautaires socialistes tarnosiens

Antoine Roblès – Marie-ange DELAVENNE – Thierry CAZAURANG